

## Recherches sociographiques



### Commentaire

Napoléon LeBlanc

Volume 3, numéro 1-2, 1962

Situation de la recherche sur le Canada français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055118ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055118ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

LeBlanc, N. (1962). Commentaire. *Recherches sociographiques*, 3(1-2), 117–118.  
<https://doi.org/10.7202/055118ar>

Résumé de l'article

La délimitation du domaine des études urbaines pose un problème particulier. Dans la mesure où le phénomène de l'urbanisation se confond avec la diffusion de la culture caractéristique de la société technologique, toute recherche portant sur l'un ou l'autre aspect de cette culture pourrait être inscrite au chapitre des études urbaines. Même si, par ailleurs, l'on se propose de ne retenir, sous cette rubrique, que des travaux consacrés à l'étude des villes ou des populations urbaines, on se trouve confronté à une nouvelle difficulté : celle de définir les réalités concrètes auxquelles renvoient les notions de ville ou de population urbaine.

À partir de telles considérations, les sociologues — les sociologues américains en particulier, mais non pas exclusivement — remettent en cause aujourd'hui le statut de la sociologie urbaine en tant que discipline particulière et s'interrogent sur le bien-fondé de la distinction classique entre sociologie urbaine et sociologie rurale.<sup>2</sup> Le débat ne saurait être ramené à de simples questions d'étiquettes ; il indique bien plutôt qu'on reconnaît la nécessité de définir des problématiques nouvelles pour l'étude de milieux différents à l'intérieur d'une même culture globale. <sup>3</sup> C'est à cette perspective générale que se rattache le point de vue que nous adoptons dans le présent exposé.

## COMMENTAIRE

Monsieur Fortin a choisi d'examiner le milieu rural en lui-même, et non en tant que représentatif du milieu canadien-français, pour nous en fournir une image complexe qui dérouté nos rationalisations à l'appui de la vocation rurale de notre population.

Nous avons sûrement mal interprété Léon Gérin en projetant sur toute la province son habitant de Saint-Justin comme le type idéal de la famille rurale. J'en trouve un indice dans l'essai de M. Gérard Filion, « Le paysan et ses institutions sociales », publié dans le volume *Agriculture* de la collection « Notre Milieu ».

« C'est le plus Américain des Américains et cependant ce n'est pas un Américain, écrit-il, c'est un paysan de tradition française qui pense et agit comme un paysan français, mais sur des choses et dans un milieu qui ne sont pas français ». Il en voit une preuve évidente dans sa vie sociale bien différente de celle de l'entrepreneur agricole américain et de celle du paysan français. « C'est un type original, conclut-il, que les sociologues dissèquent avec un extrême plaisir. » La liste des travaux que donne Fortin indique que ces dissections n'ont pas été tellement fréquentes.

Parmi les éléments originaux de la vie sociale en milieu rural, M. Filion inscrit en premier lieu la famille : « Cette famille communautaire, écrit-il, a solidement résisté à tous les agents de désagrégation qui se sont ligués contre elle. Encore en 1942, continue M. Filion, elle forme un tout pour lequel chacun se sacrifie avec ou sans espoir de récompense. »

Les quelques études récentes, décrites par G. Fortin, laissent entrevoir que des familles rurales sont moins résistantes et qu'elles ne forment plus « ce tout pour lequel chacun se sacrifie avec ou sans espoir de récompense ».

Aujourd'hui le milieu rural ne jouit plus du splendide isolement d'autrefois. Si nous devons l'étudier en lui-même, pour mieux le connaître tant dans le temps que dans l'espace, nous ne pouvons cependant négliger de l'étudier dans ses relations dynamiques avec le milieu urbain et industriel. À ce sujet, G. Fortin nous indique les études complémentaires et variées que postule une saisie cohérente du milieu rural actuel si nous ne voulons pas qu'il devienne « un objet de musée ou une banlieue de Montréal ». Il aurait pu mentionner l'étude de Claude Morin et de M.-A. Tremblay portant sur l'introduction d'une agence de service social en milieu rural.<sup>1</sup>

Invoquant les transformations rapides que subit le milieu rural, Fortin souligne l'urgence d'entreprendre des recherches qui nous permettraient de connaître la culture, le système de valeurs et de normes, l'organisation sociale du plus grand nombre possible de municipalités rurales les plus disparates. Cependant, ces recherches devraient être complétées par d'autres études qui nous permettraient d'apprécier la qualité du *leadership* du milieu rural à différents moments de l'histoire. Ces recherches pourraient rejoindre les études de Taylor consacrées aux *Farmers' Movements* (1620-1920) aux États-Unis.<sup>2</sup>

En effet, des études de cette nature nous permettraient de mieux connaître l'action des groupements d'agriculteurs qui ont existé dans le

<sup>1</sup> Claude MORIN et M.-Adélaïde TREMBLAY, « Intégration à la communauté : étude d'une agence rurale de service social », *Service social*, 9, 1, janvier 1960, 6-24.

<sup>2</sup> Carl C. TAYLOR, *The Farmers' Movement*, New-York, American Book Co., 1953.

passé. Dans quelle mesure ces mouvements rencontreraient-ils la définition qu'en donne Taylor : « Un type de conduite affectant un large segment de la population non satisfaite des conditions culturelles, sociales, économiques et politiques qui lui sont faites. »

Que savons-nous des circonstances qui ont inspiré l'œuvre de l'abbé Pilote, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de l'influence de ce dernier auprès des élites agricoles ? Que savons-nous également des cercles agricoles qui existèrent entre 1870 et 1896 ? Pourtant, ces cercles, réunis en association nationale, ont manifesté un dynamisme remarquable jusqu'au jour où ils s'en remirent au patronage du gouvernement. Peut-être que cette mise en tutelle révélait une anémie résultant soit d'une conjoncture socio-économique favorable, soit d'un leadership inapproprié qui s'imposa de l'extérieur.

Il en est de même des débuts du mouvement coopératif. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle marquent un effort intense pour renflouer l'agriculture. Rappelons Desjardins et sa caisse populaire, l'abbé Allaire et la fondation des premières coopératives agricoles. Ces derniers, sûrement, ont été des innovateurs après s'être inspirés des expériences belges, françaises, allemandes et italiennes. Après avoir traversé des périodes difficiles, le mouvement coopératif a atteint aujourd'hui une dimension imposante. Toutefois, dans quelle mesure pouvons-nous le considérer comme un agent de changement socio-culturel ?

Plus près de nous, l'histoire de l'évolution de l'Union catholique des cultivateurs pourrait nous instruire sur l'évolution de la mentalité des ruraux.

Cette étude des mouvements agricoles nous permettrait de retracer les normes et les valeurs qui ont inspiré et continuent peut-être d'inspirer le comportement des ruraux. Nous y trouverions peut-être une explication à l'hypothèse de G. Fortin selon laquelle « l'évolution culturelle n'est pas achevée et la majorité rurale (est) encore attachée aux valeurs traditionnelles tout en vivant selon de nouvelles valeurs et tout en commençant à accepter ces nouvelles valeurs ». Encore faudrait-il identifier les oppositions entre les valeurs traditionnelles et les valeurs nouvelles.

Enfin, une étude du leadership actuel en milieu rural s'impose. Le leadership rural est forcément dispersé. À cause des problèmes qui retiennent son attention, le leader rural travaille nécessairement à l'échelon local et régional. Le plus souvent engagé dans le traitement de situations d'urgence, il risque de ne pas accéder à cette vision de la société globale que postule le devenir du milieu rural.

Napoléon LEBLANC

*Doyen de la Faculté des sciences sociales,  
Université Laval.*